



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO

E-E84026

VALABLE JUSQU'AU

20/09/2027

ÉDITÉ LE 01/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1984

Raison sociale : PHILTECH ENTREPRISE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 08/10/2020

Capital : 100 000

Sigle : PHIL TEC
2 AVENUE JEANNE
92600 ASNIERES-SUR-SEINE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE

Siret : 329 060 412 00023

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 210114900132

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 584831W1247000 / 001 299362/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 584831W1247000 / 001 299362/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 01 41 11 25 60

Fax : 01 41 11 25 69

Portable : 06 14 58 18 64

Responsabilité légale :
PHILIPPON ANTOINE PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : olivia.philippon@philtech.fr

Effectif moyen : 19

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 2 646 344

Tranche de classification : CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	9	08/07/2025
6211	Revêtements textiles en dalles	2	18/06/2024
6222	Revêtements résilients PVC (Technicité confirmée)		17/09/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.